

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 8 mai 2017, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA17 025 à OCA17 030 - Résolution CA17 090122 / Dossier 1173060016

Ordonnances relatives à la programmation d'événements publics dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville – Saison 2017 :

- -Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);
- -Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8 et 8.2);
- -Règlement sur l'occupation du domaine public (R.R.V.M. chapitre O-0.1, a. 2.1);
- -Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);
- -Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8°);

OCA17 031 à OCA17 034 - Résolution CA17 090123 / Dossier 1175027002

Ordonnances relatives à l'installation de marchés de quartier saisonniers et circuit de marché mobile 2017 :

- Règlement sur les marchés publics (R.R.V.M., chapitre M-2, a. 13, paragr. 1° et 4°);
- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);
- -Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8);
- Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521).

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-quatrième jour de mai deux mille dix-sept.

Chantal Châteauvert Secrétaire d'arrondissement